

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230424-008****du 24 avril 2023****n°008****page 1/2****EXTRAIT:****GRAND
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**membres en exercice : 26****PRESENTS (15) : M. ABELIN, M. PICHON, M. COLIN, M. PEROCHON, M. DROIN, M. MATTARD, Mme BOURAT, M. JUGÉ, Mme LAVRARD, M. PREHER, Mme LANDREAU, M. MEUNIER, M. BAILLY, M. BRAGUIER, M. TARTARIN****POUVOIRS (6) : Mme COURREGES donne pouvoir à M. BRAGUIER
M. BONNARD donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. BOISSON donne pouvoir à M. PEROCHON
Mme BRAUD donne pouvoir à M. PREHER
M. CIBERT donne pouvoir à M. JUGÉ
M. CHAINE donne pouvoir à M. MATTARD****EXCUSES (5) : Mme GODET, M. AURIAULT, Mme AZIHARI, Mme MARQUES-NAULEAU, M. MICHAUD****Nom du secrétaire de séance : Jean-Michel MEUNIER****RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de Grand Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire. En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**VU** la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,**VU** la délibération n°003 du 20/03/2023 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,**CONSIDERANT** le tableau des emplois ci-annexés,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLE

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230424-008

du 24 avril 2023

n°008

page 2/2

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens et le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois de bibliothécaire à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

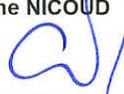
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

Vote : Adopté à l'unanimité

**Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOU**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

ANNEXE détaillant les grades et missions des postes GC 24/04/2023

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) En raison d'une démission, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de technicien exploitation d'applications au sein du service web, applicatifs et cartographie rattaché à la Direction de la transformation numérique **dans le cadre d'emplois des techniciens et le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.**

Le poste sur le grade de technicien à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-2) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de responsable de la médiathèque de Châtellerault centre au sein du service réseau des médiathèques rattaché à la Direction de la culture **dans le cadre d'emplois de bibliothécaire à temps complet.**

Le poste sur le grade de bibliothécaire à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-3) En raison d'une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'agent technique polyvalent pour les équipements sportifs au sein du service équipements rattaché à la Direction des sports **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-4) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de chargée d'accueil et de secrétariat au sein du Grand atelier rattaché à la Direction de la culture **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-5) En raison d'une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conducteur d'opération au sein du service conduite de conception et d'opérations rattaché à la Direction Qualité de la construction **dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.**

Le poste sur le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

Effectifs pourvus au 04/04/2023

GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 24/04/2022			POSTES POURVUS				
				TOTAL		STATUT		
	total	TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC	
FILIERE ADMINISTRATIVE	234	225	9	186	147	5	34	0
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1			
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0			
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	4	4	0	4	2		2	
Directeur	4	4	0	0	0			
Administrateur Général	2	2		0	0			
Administrateur Hors Classe	1	1		0	0			
Administrateur	1	1		0	0			
Attaché hors classe	5	5	0	4	4		0	
Attaché principal	14	14	0	11	9		2	
Attaché	48	48	0	43	18		25	
Rédacteur principal de 1ère classe	12	12	0	10	10			
Rédacteur principal de 2ème classe	10	10	0	9	8		1	
Rédacteur	24	24	0	18	14		4	
Adjoint administratif principal de 1e cl	40	39	1	28	28			
Adjoint administratif principal de 2e cl	37	34	3	32	31	1		
Adjoint administratif	30	25	5	26	22	4		
FILIERE TECHNIQUE	232	225	7	198	170	3	25	0
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0			
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0			
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0			
Ingénieur Principal	10	9	1	8	8	0	0	
Ingénieur	7	7	0	7	3		4	
Technicien principal 1e cl	19	19	0	14	12		2	
Technicien principal 2e cl	15	15	0	12	3		9	
Technicien	21	21	0	16	7		9	
Agent de maîtrise principal	12	12	0	10	10			
Agent de maîtrise	12	12	0	9	9			
Adjoint technique principal 1e cl	37	37	0	32	32			
Adjoint technique principal 2e cl	45	42	3	42	39	2	1	
Adjoint technique	51	48	3	48	47	1		
FILIERE CULTURELLE	137	102	35	99	65	10	7	17
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1			
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1			
Attaché principal de conservation du patrimoine	3	3	0	2	2			
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	3	1		2	0
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0			
Bibliothécaire	2	2	0	0	0			
Assistant conservation P&B principal 1e cl	8	8	0	6	6			
Assistant conservation P&B principal 2e cl	7	6	1	5	5	0		
Assistant conservation P&B	7	7	0	5	3		2	
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	5	5			
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	6	6			
Adjoint du patrimoine	11	9	2	10	8	2		
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0			
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1			
Professeur E.A hors cl	6	6	0	5	5			
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	4	1	1	
Assistant E.A Principal 1ère cl	25	16	9	18	14	4		
Assistant E.A Principal 2ème cl	23	8	15	21	3	3	2	13
Assistant E.A	8	2	6	4			0	4
FILIERE SPORTIVE	32	31	1	21	15	0	6	0
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0				
Conseiller des APS principal 2e cl	2	2	0	1	1			
Conseiller APS	2	2	0	1	1			
Éducateur des APS principal 1e cl	10	9	1	7	7			
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3			
Éducateur des APS	11	11	0	9	3		6	
Opérateur APS principal	1	1	0	0				
Opérateur APS	1	1	0	0				
FILIERE MEDICO-SOCIALE	16	11	5	6	4	0	2	0
Médecin de prévention Hors classe	1	0	1	1			1	
Médecin de prévention contractuel	0	0	0	0				
Médecin 2ème classe	0	0	0	0			0	
Infirmier en soin généraux Hors classe	1	0	1	0				
Infirmier en soin généraux classe normale	2	1	1	1	1			
Psychologue Hors classe	1	0	1	0				
Psychologue	2	1	1	1			1	
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0			
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1			
Consellier socio-éducatif	1	1	0	0				
Assistant socio-éducatif principal 1ere classe	1	1	0	0	0			
Assistant socio-éducatif principal 2ème classe	1	1	0	0	0			
Assistant socio-éducatif	3	3	0	2	2			
FILIERE ANIMATION	18	17	1	8	8	0	0	0
Animateur principal 1e cl	2	2	0	0	0			
Animateur principal 2e cl	4	4	0	3	3			
Animateur	6	6	0	3	3		0	
Adjoint d'animation principal de 2e cl	3	3	0	2	2	0		
Adjoint d'animation	3	2	1	0	0			
EMPLOI SPECIFIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0				
EMPLOIS DE CABINET	3	3	0	2	0	0	2	0
Directeur	1	1	0	1			1	
Collaborateur	2	2	0	1			1	
TOTAL GENERAL	672	614	58	520	409	18	76	17
Technicien de Voie – Contrat de projet de 3 ans	1	1		1				
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet de 5 ans - grade attaché	1	1		1				

Economiste de flux – Contrat de projet de 2 ans - grade technicien	1	1		1			
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet de 2 ans - grade adjoint technique ou d'animation	4	4		3			
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1		1			
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1		1			
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1		1			
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1		1			
Chargé de projets en écologie industrielle contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1		0			
Chargé d'étude tarification et optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets – contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1		0			
Chargé de mission producteurs non ménagers et redevance spéciale – contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1		0			
chargé de mission à la politique de la ville – contrat de projet de 6 ans – grade attaché	1	1		0			
Apprenti numérique cartographie	1	1		1			
Apprenti numérique équipements	1	1		1			
Apprenti économie sociale solidaire	1	1		1			
Apprenti technologie réseaux et télécommunications	1	1		1			